NETTOYANT/DEGRAISSANT SUPER PUISSANT EN SACHETS SIMPLES

National Fire Protection Association (NFPA)

Risques d'incendie

Santé

Réactivité

Danger spécifique

Hazardous Material Information System (HMIS)

Santé	3
Risques d'incendie	0
Réactivité	0

Vêtements de protection

Apparence Pourpre. Poudre Voir la Section 9.
DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**NETTOYANT/DEGRAISSANT SUPER PUISSANT EN SACHETS SIMPLES**	**Code**	90682
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.	**PMS#**	433212
FTSS#	126069001	**Date de validation**	04/25/2000
		Date d'impression	04/25/2000
		Remplace	04/19/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Siège social aux É.U.
Drackett Professional
A Division of
S.C. Johnson Commercial Markets, Inc.
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Gel de silice	112926-00-8	1-5	TWA: 6 (mg/m^3) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 10 (mg/m^3) de ACGIH (TLV) [États-Unis] [1999] Total.	Non disponible.
Acide citrique	77-92-9	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Rat].
Métasilicate de sodium	6834-92-0	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 770 mg/kg [Rat].
Hexyloxyéthanol	112-25-4	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 830 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 810 mg/kg [Lapin].
DodécylbenzŠne sulfonate de sodium	25155-30-0	10-30	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 438 mg/kg [Rat].
Sel de ÉDTA tétrasodium	64-02-8	10-30	Non disponible.	Non disponible.
Carbonate de sodium	497-19-8	30-60	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 4090 mg/kg [Rat]. POUSSIÈRES (CL50): Aiguë: 2300 mg/m^3 2 heures [Rat].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.

Peau Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.

Inhalation Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Suite à la page suivante

Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	NE PAS faire vomir! Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Ne rien donner par la bouche, à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Non disponible.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneures vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les poussières.POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
Yeux	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques
Mains	Gants résistants aux produits chimiques. Comprend: Gants de néoprène Gants de nitrile
Respiratoire	Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2
Pieds	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Corps	If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

Suite à la page suivante

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Solide (Poudre)
Odeur	Léger.
Couleur	Pourpre.
pH	11 [Basique.] (Boue)
Gravité Spécifique	0.75
Solubilité dans l'eau	Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible. Ne pas mêler avec touts produits chimiques ou d'autres produits sauf il y est indiqué sur l'étiquette.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée comme étant entre 500 et 5000 mg/kg (rats).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie	Solide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (métasilicate de sodium , Sel de ÉDTA tétrasodium)
DOT Class	Classe 8 : Produit corrosif
UN/NA	UN3262
Groupe de Conditionnement	III
DOT Special Considerations	Quantité limitée

TDG Classification

TDG Nom d'envoie	Solide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (métasilicate de sodium , Sel de ÉDTA tétrasodium)
CLASSE TMD	Classe 8 : Produit corrosif
PIN/NIP	UN3262
Groupe de Conditionnement	III
TDG Special Considerations	Quantité limitée

Suite à la page suivante

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CWA (Clean Water Act) 311: DodécylbenzŠne sulfonate de sodium
CERCLA : Substances dangereuses: DodécylbenzŠne sulfonate de sodium

état New Jersey - Liste des déversements: DodécylbenzŠne sulfonate de sodium
New Jersey: DodécylbenzŠne sulfonate de sodium
Massachussetts - Liste des déversements: DodécylbenzŠne sulfonate de sodium
Massachusetts RTK: DodécylbenzŠne sulfonate de sodium, Sodium Sulfate, Gel de silice
Pennsylvanie RTK: DodécylbenzŠne sulfonate de sodium, Sodium Sulfate

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification CLASSE D-1A: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)
CLASSE E: Solide corrosif.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Ne pas retirer les paquets du contenant avant l'utilisation. Ne pas manipuler les paquets avec de mains mouillées. Refermer le contenant aprés avoir retiré les paquets. MSDS Serial Range: 001-002

Version 1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.